

**Procès-Verbal de la Commission Paritaire de Psychologie**  
**Réunie le Lundi 06 octobre 2008**  
**Sous la présidence de M. Bruno DE CARA**  
**Directeur du Département de Psychologie**  
**Assisté de Mlle Elisa BUZZI, Assesseur Etudiant.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Enseignants : CARIOU Michel, CHABRIER Lydia, DE CARA Bruno, FAURE Sylvane, LAVIGNE Frédéric, MILHABET Isabelle, NEGRO Isabelle, NOVI Patricia, SCHADRON Georges, SCHMID Sabine, SCOTTO Delphine, STEINER Dirk, VINOT Frédéric et VIVES J-Michel.

Etudiants : MARIANI Santa (L1), TRUCHI Marc (L1), CHEVALIER Hélène (L2), MARTEL Jennifer (L2), MIERMON Christelle (L2), PICCAMIGLIO Grégory (L2), AMMANN Joël (L3), AVAGNINA Fabien (L3), PINELLI Mélissa (L3), RAUCOULES Laura (L3), BOUGUERRA Nasser (M1), BUZZI Elisa (M1), FURLAN Aurélien (M1) et PINEL Erika (M1).

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

Enseignants : BERTOLINO Marilena et CAMBON Laurent à STEINER Dirk, CHANQUOY Lucile à NEGRO Isabelle, FAURE Sylvane à SCHADRON Georges (à partir de 15h), IAKIMOVA Galina à VIVES J-Michel, MOLINA Guylaine et THEROUANNE Pierre à MILHABET Isabelle.

Etudiants : AVAGNINA Fabien (L3) à PINELLI Mélissa (L3) (à partir de 15h), CHEVALIER Hélène à PICCAMIGLIO Grégory (à partir de 15h), PERNICI Marine (M1) à BUZZI Elisa (M1).

**ETAIENT EMPECHES POUR CAUSE DE COURS :**

Enseignants : AIMAR J-Bernard, BERTOLINO Marilena, CHANQUOY Lucile, IAKIMOVA Galina, THEROUANNE Pierre.

Etudiant : PERNICI Marine (M1).

**ETAIENT EXCUSES :**

Enseignants : BACCINO Thierry, CAMBON Laurent et MOLINA Guylaine.

**ETAIENT INVITES (sans pouvoir prendre part au vote) :**

Enseignant : ARNAUD Christian (UFR Sciences).

La séance est ouverte à 13h30 par M. DE CARA sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV du 20 mai 2008
2. Bilan Rentrée 2008
3. Recrutement des tuteurs & moniteurs
4. Modalités de transition entre UE
5. Contrôle des connaissances 2008-2009
6. Questions diverses

En cette rentrée 2008, M. DE CARA commence par souhaiter la bienvenue à 2 nouvelles collègues :

- Isabelle NEGRO, Maître de Conférences en Psychologie du Développement, précédemment en poste à l'Université des Antilles et de la Guyane. Chercheuse au LPCS, ses travaux portent sur le développement de la production écrite.

- Marilena BERTOLINO, recrutée comme Maître de Conférences en Psychologie Sociale du Travail. Spécialiste du recrutement en entreprises, ses recherches au sein du LPCS portent sur la discrimination à l'embauche.

Par ailleurs, M. DE CARA signale que Pierre MANNONI a fait valoir ses droits à la retraite en sept. 2008 et lui témoigne toute sa reconnaissance pour le travail accompli au nom du Département de Psychologie.

Pour ce qui concerne le renouvellement des représentants étudiants à la Commission Paritaire pour 2008-2009 M. DE CARA informe que le scrutin se déroulera les 12 et 13 novembre 2008.

M. BOUGUERRA Nasser (M1) se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

M. DE CARA demande s'il y a des questions diverses. Les questions suivantes sont évoquées :

- 1/ Chevauchement de cours
- 2/ Election des représentants étudiants
- 3/ Rémunération des chargés de cours
- 4/ Testothèque

## **I. APPROBATION DU PV DU 20 MAI 2008**

M. DE CARA demande si la commission souhaite apporter des modifications au PV du 20 mai 2008.

M. STEINER demande les modifications suivantes concernant ses interventions.

p. 6 : M. STEINER n'a pas fait pas de commentaires sur l'enseignement de M1 « analyse des pratiques ».

p. 9 et 10 : concernant l'effectif des enseignants-chercheurs en Psychologie Sociale, cet effectif n'a pas évolué depuis 1996 (et non 1997). De même, sur les fiches de postes, il faut rectifier que le recrutement de M. STEINER date de 1996 (et non de 1997).

Par ailleurs, M. BOUGHERRA demande que ses propos de la page 6 soient remplacés par « *L'analyse des pratiques est un cours même si le contenu change d'une fois à l'autre car ce cours est constitué par l'interaction entre l'enseignant et les étudiants* ».

La commission n'ayant pas d'autres remarques, M. DE CARA propose de passer au vote sur l'approbation du PV du 20 mai 2008.

**Le PV du 20 mai 2008 est approuvé à l'unanimité moins 1 voix contre.**

## **II. BILAN DE LA RENTREE 2008**

M. DE CARA fait part des taux de réussite pour les 2 dernières années (2006-2007 et 2007-2008). Il est constaté des résultats très faibles à la session 2 (rattrapage) sauf en Master 1 (du fait de la soutenance des mémoires). Par ailleurs, la réussite en L1 se maintient aux alentours de 30% des inscrits.

Tableau 1 : Taux de réussite pour les étudiants en Psychologie (année 2007-2008).

	INSCRITS	ADMIS SESSION 1	ADMIS SESSION 2	TOTAUX ADMIS
LICENCE 1	526	106 20.2%	48 9.1%	154 29.3%
LICENCE 2	392	134 34.2%	29 7.4%	163 41.6%
LICENCE 3	310	151 48.7%	47 15.2%	198 63.9%
MASTER 1	278	37 13.3%	94 33.8%	131 47.1%

Tableau 2 : Taux de réussite pour les étudiants en Psychologie (année 2006-2007).

	INSCRITS	ADMIS SESSION 1		ADMIS SESSION 2		TOTAUX ADMIS	
LICENCE 1	664	133	20.0%	68	10.2%	201	30.3%
LICENCE 2	442	123	27.8%	92	20.8%	215	48.6%
LICENCE 3	330	137	41.5%	50	15.2%	187	56.7%
MASTER 1	278	37	13.3%	120	43.2%	157	56.5%

M. DE CARA communique, par ailleurs, le nombre d'inscrits pour 2008-2009 :

Niveau	Inscrits
L1 Psychologie	473
L2 Psychologie	281
L3 Psychologie	255
M1 Psychologie cognitive	20
M1 Psychologie développementale	13
M1 Psychologie clinique et pathologique	196
M1 Psychologie sociale	35
M2 - R Psychologie cognitive et sociale	2
M2 - R psychopathologie clinique et psychanalyse	20
M2 - R Psychologie et neuroPsychologie du développement	10
M2 - R Psychologie cognitive des NTIC	0
M2 - Pro Psychologie du travail et ingénierie des relations humaines	25
M2 - Pro Psychologie cognitive des NTIC	0
M2 - Pro Psychologie clinique et pathologique	21
M2 - Pro Psychologie clinique et gérontologie	25
M2 - Pro Psychopathologie interculturelles des situations de crise	24
M2 - Pro Psychologie et neuroPsychologie du développement	13
TOTAL	1413

Il est à noter que la spécialité de M2 « Psychologie cognitive des NTIC » n'ouvrira pas en 2008/2009.

M. DE CARA précise que la baisse des effectifs constatée en L1 est valable pour l'ensemble des départements de l'UFR LASH. Il y a peut-être eu un problème avec la procédure d'orientation active qui a été mise en place précipitamment.

Mme FAURE demande des moyens supplémentaires et l'activation de la commission pédagogique pour une meilleure organisation de l'orientation active.

Par ailleurs, M. DE CARA annonce que la rentrée 2008 est marquée par la mise en place de la nouvelle habilitation des diplômes (2008-2011). L'offre de formation a été, en partie, remaniée. Pour la Licence, les grandes nouveautés sont l'ouverture pluridisciplinaire aux Sciences Humaines et Sociales en L1 et le choix d'une UE Libre de S2 à S6. Pour le Master, la prépondérance de la spécialité a été renforcée en M1 (suppression de l'option au 2<sup>e</sup> semestre) et les parcours (professionnels et recherche) ont été resserrés en M2.

Concernant l'UE Libre en Licence, Mlle BUZZI précise que tous les étudiants n'ont pas pu s'inscrire dans une UE Libre.

M. DE CARA dit que le but de l'UE Libre est de permettre à l'étudiant de s'ouvrir à une autre discipline ou de se perfectionner dans un domaine (Arts, Sports, Langues, Informatique). L'UE Libre 'Préparation au C2I' est particulièrement conseillée aux étudiants de L3 Psychologie car une certification en Informatique est recommandée à l'issue de la Licence et désormais obligatoire pour présenter les concours de recrutement à l'IUFM.

### **III. RECRUTEMENT DES TUTEURS & MONITEURS**

M. LAVIGNE dresse un bon bilan en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque de Section (BS) pour 2007-2008, malgré des difficultés liées à l'ouverture de la BS pendant la semaine de révision.

Pour ce qui concerne le Tutorat L1, M. LAVIGNE fait un bilan autour de 3 points : organisation, contenus et retour des étudiants.

En ce qui concerne l'organisation, les 3h x 120h de permanence ont pu être régulièrement espacées le long de l'année universitaire, avec un renforcement pendant les périodes précédant les examens. Cette souplesse a permis de répondre à toutes les demandes des étudiants. Le partage des heures s'est bien équilibré sur la semaine entre les trois tutrices selon leur spécialité (psychologie expérimentale ou psychologie clinique). Sur l'année, la fréquentation du Tutorat L1 s'est accrue au second semestre pour les étudiants en échec au premier semestre.

Du point de vue des contenus, le Tutorat L1 a pris des formes diverses : entraînement aux examens, questions de cours, méthodes de travail, informations générales sur les études de Psychologie et leurs débouchés.

Du point du retour des étudiants, les étudiants de L1 ayant fait la démarche de venir au Tutorat s'en sont déclarés satisfaits. Les cours ayant fait l'objet de la plus forte demande de Tutorat ont été les statistiques et la neurobiologie.

Pour conclure, M. LAVIGNE fait quelques propositions pour améliorer le dispositif du Tutorat en L1 : mise en place de séances de tutorat 'thématiques' synchronisées avec les cours, renforcement du Tutorat au 2<sup>e</sup> semestre, élargissement du Tutorat aux étudiants de L2.

Mlle PINELLI se demande s'il est possible d'ouvrir un Tutorat pour les enseignements de neurobiologie en L3.

M. DE CARA dit que les crédits affectés au Tutorat sont avant tout destinés à l'accompagnement des étudiants de L1. Toutefois, si les tuteurs recrutés sont compétents pour assurer un tutorat en neurobiologie, il n'y a pas de problèmes.

M. LAVIGNE dit qu'il s'assure que les tuteurs recrutés aient de bonnes notes en neurobiologie. Ils pourraient donc assurer un Tutorat en neurobiologie pour les étudiants de L3 (sous réserve de répondre en priorité aux demandes des étudiants de L1).

Pour ce qui concerne le recrutement des tuteurs et moniteurs, M. DE CARA précise que les nouveaux statuts de la Commission Paritaire prévoient que ce recrutement se fasse désormais par la Commission Paritaire réduite aux enseignants, en présence, toutefois, de l'Assesseur étudiant, qui a une voix consultative.

M. DE CARA demande à M. LAVIGNE d'explicitier les qualités attendues des moniteurs et tuteurs.

M. LAVIGNE dit que 3 postes de tuteurs et 7 postes de moniteurs (niveau Master 1 minimum) sont à pourvoir pour 2008-2009. Un appel à candidature a été lancé. Sur les 13 candidatures reçues, M. LAVIGNE a sélectionné les étudiants présentant les meilleures notes et la plus grande expérience dans la fonction. Sur cette base, le recrutement suivant a été adopté par la Commission Paritaire :

#### **LISTE DES MONITEURS ETUDIANTS (2008-2009) :**

1. CAMOUS Sarah - Master 1 (Psycho. Clinique)
2. DEMANA Magali - Master 1 (Psycho. Clinique)
3. GHIURA Mihaela - Master 1 (Psycho. Clinique)
4. GINDT Morgane - Master 1 (Psycho. Cognitive)
5. KALIS Charlie - Master 1 (Psycho. Clinique)
6. PINELLI Melissa - Master 1 (Psycho. Cognitive)
7. ROUMAGNAC Audrey - Master 1 (Psycho. Clinique)

### **LISTE DES TUTEURS ETUDIANTS (2008-2009) :**

Pour la Psychologie Clinique :

1. PINNA Georges - Master 1 Psychologie Clinique

Pour les autres sous-disciplines de la Psychologie :

2. DARMON Nelly - Doctorat Psychologie Cognitive
3. DUCHATEAU Michaël - Master 2 Recherche Psychologie Sociale

M. DE CARA annonce que la BS réouvrira la semaine du 13 octobre 2008.

### **IV. MODALITES DE TRANSITION ENTRE UE**

M. DE CARA rappelle que les étudiants ayant validé leur année d'étude en entier ne sont pas concernés par ces mesures de transition. En revanche, pour les étudiants ayant seulement validé une partie de leur cursus, des équivalences ont été mises en place entre les UE de la précédente habilitation (2004-2007) et les UE de la nouvelle habilitation (2008-2011). Ces liens de correspondance reprennent l'identité des contenus entre l'ancienne et la nouvelle habilitation, avec les particularités suivantes :

#### **LICENCE 1 - SEMESTRE 1 :**

- La note de l'ancienne UE LL1PY30 (Unité d'enseignement optionnelle) correspond à la note de la nouvelle UE LLPY12 (Parcours SHS 1er semestre).
- La note de l'ancienne UE LL1PY40 (Méthodologie du Travail Universitaire) est conservée et prise en compte pour la partie 'Méthodologie de travail universitaire' de la nouvelle UE LLPY13 (Bases et Méthodes 1).

#### **LICENCE 1 - SEMESTRE 2 :**

- La note de l'ancienne UE LL2PY40 (Langue vivante, Anglais) correspond à la note de la nouvelle UE Libre LLPY24.
- La nouvelle UE LLPY22 (parcours SHS 2e semestre) est une nouveauté, donc pas d'équivalence avec la précédente maquette.

#### **LICENCE 2 - SEMESTRE 3 :**

- La note de l'ancienne UE LL3PY20 (Neurobiologie 1) est conservée et prise en compte pour la partie 'Neurobiologie 1' de la nouvelle UE LLPY32 (Bases et Méthodes 3).
- La note des anciennes UE optionnelles LL3PY41 (Sciences du Langage) ou LL3PY42 (Sciences de l'Education 1) correspond à la note de la nouvelle UE Libre LLPY34. Autrement dit, les étudiants ayant déjà validé, soit l'UE optionnelle LL3PY41 (Sciences du Langage), soit l'UE optionnelle LL3PY42 (Sciences de l'Education 1), sont crédités de l'UE Libre LLPY34 mais doivent présenter, au choix, les enseignements de Psychologie du Langage ou de Psychologie de l'Education 1 dans la nouvelle UE LLPY32 (Bases et Méthodes 3).

#### **LICENCE 2 - SEMESTRE 4 :**

- La note de l'ancienne UE LL4PY20 (Neurobiologie 2) est conservée et prise en compte pour la partie 'Neurobiologie 2' de la nouvelle UE LLPY42 (Bases et Méthodes 4).
- La note des anciennes UE optionnelles LL4PY41 (Crises Individuelles et Sociales) ou LL4PY42 (Sciences de l'Education 2) correspond à la note de la nouvelle UE Libre LLPY44. Autrement dit, les étudiants ayant déjà validé, soit l'UE optionnelle LL4PY41 (Crises Individuelles et Sociales), soit l'UE optionnelle LL4PY42 (Sciences de l'Education 2), sont crédités de l'UE Libre LLPY44 mais doivent présenter, au choix, les enseignements de Psychologie de la Santé ou de Psychologie de l'Education 2 dans la nouvelle UE LLPY42 (Bases et Méthodes 4).
- La note de l'ancienne UE LL4PY30 (Techniques et Méthodologies en Psychologie) correspond à la note de la nouvelle UE LLPY43 (Outils et Méthodes de la Psychologie 4). Autrement dit, sous réserve d'acceptation par la Maison des Langues, les étudiants ayant déjà validé l'ancienne UE LL4PY30 (Techniques et Méthodologies en Psychologie) sont dispensés de l'enseignement 'Anglais

2' de la nouvelle UE LLPY43 (Outils et Méthodes de la Psychologie 4). En effet, un enseignement d'anglais était déjà proposé en Licence 1 Semestre 2 dans l'ancienne UE LL2PY40 (Langue vivante, Anglais).

**LICENCE 3 - SEMESTRE 5 :**

- La note de l'ancienne UE LL5PY40 (Neurobiologie 3) est conservée et prise en compte pour la partie 'Neurobiologie 3' de la nouvelle UE LLPY53 (Bases et Méthodes 5).
- La nouvelle UE Libre LLPY54 est une nouveauté, donc pas d'équivalence avec la précédente maquette.
- Comme toute note à l'intérieur d'une UE non validée, la note du Travail d'Etude et de Recherche (TER) n'est pas conservée d'une année sur l'autre.

**LICENCE 3 - SEMESTRE 6 :**

- La note de l'ancienne UE LL6PY40 (Neurobiologie 4) est conservée et prise en compte pour la partie 'Neurobiologie 4' de la nouvelle UE LLPY63 (Bases et Méthodes 6).
- La note de l'ancienne UE LL6PY30 (Méthodologie et Statistiques) correspond à la note de la nouvelle UE LLPY63 (Bases et Méthodes 6). Autrement dit, sous réserve d'acceptation par la Maison des Langues, les étudiants ayant déjà validé l'ancienne UE LL6PY30 (Méthodologie et Statistiques) sont dispensés de l'enseignement 'Anglais 3' de la nouvelle UE LLPY63 (Bases et Méthodes 6). En effet, un enseignement d'anglais ("Lecture de textes de Psychologie en anglais") était déjà proposé en Licence 3 Semestre 1 dans l'ancienne UE LL5PY30 (Langages et Méthodes 1).
- La nouvelle UE Libre LLPY64 est une nouveauté, donc pas d'équivalence avec la précédente maquette.
- Comme toute note à l'intérieur d'une UE non validée, la note du Travail d'Etude et de Recherche (TER) n'est pas conservée d'une année sur l'autre.

**MASTER 1 - SEMESTRE 2 :**

- Les UE optionnelles du 2e semestre de la précédente maquette (LM2PY31, LM2PY32, LM2PY33 et LM2PY34) n'existent plus dans la nouvelle maquette : elles ne donnent lieu à aucune équivalence.

**Ces modalités de transition entre UE sont adoptées par la Commission Paritaire à l'unanimité moins 1 abstention.**

**V. CONTROLE DES CONNAISSANCES 2008-2009**

M. DE CARA distribue une proposition pour les modalités de contrôle des connaissances 2008-2009.

Concernant les changements par rapport à l'année dernière, M. DE CARA dit que certaines durées d'examen ont été diminuées. Par ailleurs, la plupart des UE sont validées par une note de DST (devoir sur table) sur 20 et une note de travail personnel sur 10.

Mme CHABRIER remarque que le TER de Licence 3 exige un travail personnel important et que son coefficient pourrait être augmenté.

M. DE CARA répond que, désormais, la neurobiologie en L3 ne constitue plus une UE à part entière mais fait partie d'une UE où se trouve le TER de L3. L'augmentation du coefficient affecté au TER risque d'inciter les étudiants à faire une impasse sur la neurobiologie.

**Les modalités de contrôle des connaissances 2008-2009 sont adoptées à l'unanimité par la Commission Paritaire.**

Ces modalités de contrôle des connaissances sont consultables en ligne sur le site du Département de Psychologie :

<http://portail.unice.fr/jahia/page8414.html>

## VI. QUESTIONS DIVERSES

1/ Chevauchement de cours. Des chevauchements de cours sont signalés pour les étudiants inscrits simultanément en L2 et L3. M. DE CARA répond que ces chevauchements sont inévitables compte tenu de la lourdeur des emplois du temps. Les étudiants inscrits en L3 (mais redoublants une partie des UE de L2) sont incités à privilégier les enseignements de L3 du point de vue de l'assiduité aux cours et aux TD.

2/ Election des représentants étudiants. M. TRUCHI demande quelles sont les modalités de candidature pour l'élection des représentants étudiants. M. DE CARA répond qu'il s'agit d'un scrutin de liste par année d'étude pour les étudiants. Les listes de candidature doivent être déposées au secrétariat de Psychologie avant le vendredi 10 octobre 2008.

3/ Rémunération des chargés de cours. Mme SCHMID, représentante des chargés de cours, signale un retard de paiement pour un certain nombre de chargés de cours ainsi que des conditions de travail difficiles. La motion suivante est proposée :

**"La Commission Paritaire de Psychologie, réunie le 6 octobre 2008, déplore que de nombreux enseignants vacataires du Département de Psychologie n'aient pas encore été rémunérés, à ce jour, pour des enseignements dispensés en 2007-2008. La Commission Paritaire demande que cette situation soit régularisée avant la fin du mois d'octobre, comme s'y est engagé le bureau du personnel de l'UFR LASH. Pour l'année 2008-09, une rémunération par semestre est vivement souhaitée. Par ailleurs, la Commission Paritaire de Psychologie demande à ce que les enseignants vacataires puissent bénéficier d'une salle de travail et d'un accès au parking afin d'améliorer leurs conditions de travail sur le campus."**

**Cette motion est adoptée à l'unanimité par la Commission Paritaire.**

4/ Testothèque. Les représentants étudiants souhaitent l'ouverture rapide de la testothèque du Département de Psychologie. M. DE CARA répond que M. AIMAR est en charge du fonctionnement de la testothèque. Après une dépense de 6000 euros sur les crédits pédagogiques de l'UFR, en 2006-2007, pour l'achat de tests, la testothèque n'est pas encore opérationnelle. Une des 2 salles informatiques (311 ou 363) est proposée pour accueillir la testothèque. A défaut, la BS est retenue comme lieu d'installation de la testothèque.

La séance est levée à 16h30.

Le Directeur du Département de Psychologie

L'assesseur étudiant

Bruno DE CARA

Elisa BUZZI